

**Association des donneurs de sang
La Poste et Orange
Marne**

Rapport du vérificateur aux comptes

Madame la Présidente,

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui m'a été confiée en assemblée générale du 13 février 2020, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice 2020, clos le 31 décembre 2020, sur le contrôle des comptes annuels de l'association des donneurs de sang La Poste Orange Marne, tels qu'ils sont joints au présent rapport, la justification de mes appréciations, les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

J'ai effectué mon audit le 18 Février 2021, de manière à obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels, à apprécier les principes comptables suivis et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments qui m'ont été présentés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les pointages auxquels j'ai procédé n'ont pas fait apparaître d'erreur.

Les indications d'ordre financier contenues dans le rapport de votre comité n'appellent pas d'observation de ma part.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Certifié exact,

fait à Châlons en Champagne le 18 Février 2021

Anne-sophie Gerardin
vérificateur